

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

À une session spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval tenue en date du jeudi 15 novembre 2007 à 21 h à la mairie, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, à laquelle session sont présents messieurs les conseillers :

Sont présents : **Antonio Fortier, district 2**
Yvon Hudon, district 3
Gilbert Thomassin, district 4
Harmel L'Écuyer, district 5
Raphaël Brassard, district 6

Formant quorum sous la présidence de **Monsieur Pierre Vallée, maire.**

Est aussi présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Gaétan Bussièrès.

Tous renoncent à l'avis de convocation.

298-07 **Ouverture de la session spéciale**

À 21 heures, Monsieur le maire Pierre Vallée déclare l'ouverture de la session spéciale.

299-07 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. le conseiller Antonio Fortier
Et résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que ci-dessous rédigé :

Ordre du jour

1. Ouverture de la session spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Virement du surplus accumulé affecté à l'aqueduc et l'égout au surplus accumulé non affecté
4. Annulation du revenu reporté
5. Période de questions
6. Adoption du règlement n° 546-07 « Règlement abrogeant le règlement n° 534-07 et pourvoyant à l'augmentation du fonds de roulement de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval à 865 000 \$ et établissant les modalités de financement de ce fonds »
7. Affectation du surplus accumulé non affecté
8. Emprunt au fonds de roulement – achat d'équipements de protection incendie
9. Nomination de M. Claude Côté au poste de directeur des travaux publics par intérim
10. Nomination de M. Mario Clavet au poste de chef d'équipe
11. Nomination de Madame Audrey Beaulieu au poste d'adjointe à la direction générale

12. Abolition du poste de secrétaire réceptionniste et autorisation de signature d'une entente de départ à la retraite
13. Ouverture du poste d'agente de bureau et de secrétariat
14. Levée de la session spéciale

Adoptée à l'unanimité

300-07 Virement du surplus accumulé affecté à l'aqueduc et l'égout au surplus accumulé non affecté

Il est proposé par M. le conseiller Gilbert Thomassin
Et résolu :

Qu' une somme de 26 973 \$ soit virée du surplus accumulé affecté à l'aqueduc et l'égout au surplus accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

301-07 Annulation du revenu reporté

Considérant les changements aux principes comptables municipaux.

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon
Et résolu :

D' autoriser l'annulation du revenu reporté de 315 000 \$ constitué à partir de la vente des terrains de la rue des Dunes et le virement de cette somme au surplus accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

302-07 Période de questions

Monsieur le maire Pierre Vallée invite les citoyens et citoyennes présents à poser leurs questions.

303-07 Adoption du règlement n° 546-07 « Règlement abrogeant le règlement n° 534-07 et pourvoyant à l'augmentation du fonds de roulement de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval à 865 000 \$ et établissant les modalités de financement de ce fonds »

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait la lecture du règlement n° 546-07.

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon
Et résolu :

Que soit adopté et signé le règlement n° 546-07 « Règlement abrogeant le règlement n° 534-07 et pourvoyant à l'augmentation du fonds de roulement de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval à 865 000 \$ et établissant les modalités de financement de ce fonds ».

Adoptée à l'unanimité

304-07 **Affectation du surplus accumulé non affecté**

**Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon
Et résolu :**

Qu' une somme de 170 000 \$ soit virée du surplus accumulé non affecté au fonds de roulement.

Adoptée à l'unanimité

305-07 **Emprunt au fonds de roulement – achat d'équipements de protection incendie**

**Il est proposé par M. le conseiller Harmel L'Écuyer
Et résolu :**

Que ce conseil emprunte, au 1^{er} janvier 2008, au fonds de roulement un montant de 86 000 \$, **remboursable sur cinq années**, à compter de l'année 2009, afin de procéder à l'achat d'équipements de protection incendie.

Adoptée à l'unanimité

306-07 **Nomination de M. Claude Côté au poste de directeur des travaux publics par intérim**

Considérant le congé pour maladie du directeur des travaux publics, M. André St-Gelais.

**Il est proposé par M. le conseiller Gilbert Thomassin
Et résolu :**

De nommer M. Claude Côté, directeur de la sécurité publique, au poste de directeur des travaux publics par intérim ;

Que le taux horaire pour le cumul de deux fonctions soit fixé à 34,62 \$ de l'heure et que la semaine de travail soit fixée à 40 heures.

Adoptée à l'unanimité

307-07 **Nomination de M. Mario Clavet au poste de chef d'équipe**

Attendu la résolution n° 306-07.

**Il est proposé par M. le conseiller Gilbert Thomassin
Et résolu :**

De nommer Mario Clavet, opérateur-journalier-mécanicien, au poste de chef d'équipe pour une période indéterminée correspondante à l'absence du directeur des travaux publics ;

Qu' une prime de 100 \$ par semaine soit ajoutée à son salaire hebdomadaire d'opérateur-journalier-mécanicien pour la fonction de chef d'équipe.

Adoptée à l'unanimité

308-07 Nomination de Madame Audrey Beaulieu au poste d'adjointe à la direction générale

Considérant la restructuration des services administratifs.

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon
Et résolu :

Que ce conseil procède à la nomination à titre d'employée permanente de M^{me} Audrey Beaulieu au poste d'adjointe à la direction générale selon les dispositions du Manuel de l'employé qui lui sont attribuables ;

Que la nouvelle grille salariale pour ce poste soit adoptée et intégrée au Manuel de l'employé en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

309-07 Abolition du poste de secrétaire réceptionniste et autorisation de signature d'une entente de départ à la retraite

Considérant la restructuration des services administratifs

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon
Et résolu :

Que ce conseil procède à l'abolition du poste de secrétaire réceptionniste au 31 décembre 2007 ;

Que ce conseil entérine l'entente de départ à la retraite intervenue avec M^{me} Lise Laliberté ;

Qu' une copie de ladite entente soit placée dans le dossier de l'employé ;

Que M. le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

310-07 Ouverture du poste d'agent de bureau et de secrétariat

Considérant la restructuration des services administratifs.

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon
Et résolu :

Que ce conseil mandate le directeur général et secrétaire-trésorier de procéder à l'embauche d'un agent de secrétariat et de bureau ;

Que la nouvelle grille salariale pour ce poste soit adoptée et intégrée au

Manuel de l'employé en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

311-07 **Levée de la session ordinaire**

**Il est proposé, à 22 h 05 par M. le conseiller Yvon Hudon
Et résolu :**

De lever la session spéciale.

Adoptée à l'unanimité

PIERRE VALLÉE
Maire

GAÉTAN BUSSIÈRES
Directeur général et
secrétaire-trésorier